



Genève, le 28 février 2018

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint
du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture et d'unireso**

**Un abonnement de transport attractif pour les personnes de plus de
70 ans qui déposent leur permis de conduire !**

Dès le 5 mars 2018, les détenteurs d'un permis de conduire âgés de plus de 70 ans qui déposeront leur permis de conduire aux guichets de la direction générale des véhicules – bureau des autos – bénéficieront d'un rabais de 50% sur 100 abonnements annuels unireso Tout Genève Senior (valable pour tous les transports publics du canton de Genève), soit un abonnement à CHF 200.- au lieu de CHF 400.-. Les trois premières personnes qui déposeront leur permis de conduire le 5 mars entre 11h et 13h se verront offrir la totalité de l'abonnement par les tpg.

Le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture s'associe à unireso pour conduire une action en faveur des conducteurs et conductrices qui renoncent à leur permis de conduire dès l'âge de 70 ans.

Chaque année en Suisse plusieurs milliers de seniors restituent leur permis de conduire, notamment en raison de leur âge ou d'un problème de santé. "Il s'agit d'un choix difficile qui se traduit par un véritable bouleversement en matière de choix de son mode de transport, explique Luc Barthassat, conseiller d'Etat en charge du DETA. C'est la raison pour laquelle, j'ai incité unireso et les opérateurs à mettre sur pied cette offre pour accompagner et faciliter cette démarche."

Au moment de déposer leur permis à la direction générale des véhicules, les 100 premières personnes qui feront ce choix obtiendront un bon nominatif approuvé par la DGV qui sera échangeable dans tous les points de vente tpg et CFF. Ce bon d'échange leur permettra de bénéficier d'un rabais de 50% sur l'acquisition d'un abonnement annuel unireso Tout Genève au tarif Senior (nouvel abonné ou renouvellement). Cette action ponctuelle sera évaluée dès la fin de l'opération, au plus tard à la fin de l'année 2018 pour une reconduite éventuelle.

En parallèle de cette action, il sera possible d'obtenir aux guichets de la direction générale des véhicules et aux guichets des CFF une brochure émise par les CFF contenant des bons de réduction pour l'achat d'un abonnement général en 1^{re} ou 2^e classe ou pour un abonnement demi-tarif « découverte » valable 2 mois après le dépôt d'un permis de conduire par un senior.

Pour tout complément d'information :

- **DETA** : M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, tél. +41 (0)79 417 09 69 ;
- **unireso** : Rémy Burri, responsable unireso, burri.r@unireso.com, + 41 22 308 34 18
- **tpg** : François Mutter, porte-parole, mutter.francois@tpg.ch, + 41 22 308 31 60
- **CFF** : Service de presse CFF +41 51 220 43 43 presse@cff.ch